

PRIX GUILLAUME DE LORRIS 2026

REGLEMENT DU PRIX

Article 1^{er} : Responsables de l'organisation du prix

L'association « L'Andriague » organise le prix littéraire Guillaume de Lorris.

Article 2 : Ce prix récompense un manuscrit de roman destiné aux adultes. Le manuscrit doit être inédit c'est-à-dire n'avoir jamais été publié : ni à compte d'éditeur, ni à compte d'auteur, ni en autoédition. Il ne doit pas non plus avoir été mis en lecture sur un site gratuit.

Au cas où l'un des concurrents ferait publier son manuscrit après l'avoir déposé sur le site du prix Guillaume de Lorris, il serait automatiquement disqualifié.

La qualité de l'écriture, l'intérêt et l'originalité du sujet, la construction du suspens et la cohésion de l'ensemble du roman constituent les principaux critères de sélection.

Article 3 : Manuscrits admis à concourir :

Seuls les manuscrits de romans sont admis à concourir. Chaque auteur n'est autorisé à soumettre pour l'obtention du prix qu'un seul manuscrit.

Tous les genres romanesques sont bienvenus à l'exception de l'érotisme, de la pornographie, de la romance, du feel-good, des littératures de l'imaginaire (fantastique-fantasy- science-fiction), du développement personnel et de l'autofiction.

Le roman doit être écrit en langue française.

Le manuscrit doit être le texte d'un seul et même auteur. Les œuvres collectives ne sont pas admises à concourir ainsi que celles créées grâce à l'IA.

Les ouvrages des membres du jury et de leur famille, ceux des auteurs édités par L'Andriague ainsi que ceux de leur famille, ceux des membres de l'association L'Andriague, de son comité de lecture ainsi que des membres de leur famille ne sont pas admis à concourir.

Article 4 : Composition du jury :

Le jury est composé de personnes appartenant aux métiers du livre et de la littérature : auteur, imprimeur, traducteur, éditeur, libraire, professeur et blogueur littéraire, etc... Il est présidé en 2026 par Michèle DASSAS, romancière.

Article 5 : Modalités de la sélection et obligations des candidats.

Les manuscrits proposés seront examinés en deux étapes successives par le jury. La première sélection aura pour but de désigner les finalistes. Elle sera rendue publique fin août 2026.

Le lauréat sera désigné en septembre lors de la réunion finale du jury. Sous réserve de l'accord du président, un premier tour de table sera organisé au cours duquel les membres du jury donneront un avis général, sans classement, sur l'ensemble des manuscrits qui leur a été soumis. Lors d'un second tour de table les membres du jury votent pour l'ouvrage qu'ils ont le plus apprécié. Si aucune majorité ne s'est alors dégagée, un troisième, puis un quatrième tour de table peuvent être organisés pour départager les manuscrits arrivés en tête au second tour.

Le manuscrit ayant obtenu la majorité au quatrième tour l'emporte.

Si aucun des manuscrits proposés ne présente des qualités suffisantes pour une publication, le jury se réserve le droit de ne pas désigner de finalistes et de ne pas décerner le prix.

Le jury reste dans tous les cas souverain de sa décision.

En cas de litige, la voix du président est prépondérante.

Le lauréat devra s'engager à être présent à Lorris le 25 septembre 2026 pour assister à la cérémonie de remise du prix. En cas d'empêchement sérieux ou s'il est domicilié à l'étranger, il sera, sur demande expresse, autorisé à se faire représenter. Les finalistes seront, s'ils le souhaitent, invités à assister à cette cérémonie.

Article 6 : Envoi des manuscrits :

Pour concourir il suffit d'envoyer par courriel, à partir du 1er mars 2026 et jusqu'au 31 mai 2026, le manuscrit accompagné du bulletin d'inscription qui figure en dernière page du règlement ainsi que du règlement signé « lu et approuvé » à l'adresse suivante : prixguillaumedelorris@orange.fr

Aucun manuscrit envoyé par la poste en format papier ne sera accepté. Aucun manuscrit envoyé après le 31 mai 2026 ne sera accepté.

Article 7 : Présentation des manuscrits :

Les manuscrits admis à concourir comporteront entre 200 pages minimum (soit 50 000 mots environ) et 300 pages maximum (soit 75 000 mots environ).

La première page doit comporter le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur, son adresse, son numéro de téléphone ainsi que son adresse mail.

L'ensemble du texte doit être présenté en double interligne, dans la police de caractères Times New Roman de taille 12. Les pages doivent être numérotées.

Tout manuscrit ne respectant pas ces règles de présentation sera rejeté.

Article 8 : Remise du prix :

Le prix, qui est récompensé par l'édition du manuscrit par l'association L'Andriague, sera remis à Lorris le 25 septembre 2026 lors d'une cérémonie à laquelle le lauréat s'engage à être présent et à laquelle seront invités les auteurs finalistes s'ils le souhaitent.

Article 9 :

L'association L'Andriague qui organise le prix se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler ce prix si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. Le jury peut

être placé dans l'éventualité de ne pas décerner ce prix, en particulier si aucun des manuscrits ne présente les qualités suffisantes pour être publié. Ses décisions sont sans appel.

Article 10 : Utilisation des noms et publicité :

Le lauréat dont le manuscrit se voit attribuer le « prix Guillaume de Lorris » peut utiliser ce titre à sa convenance, à l'exclusion de toute autre dénomination.

Il autorise les organisateurs à utiliser son nom et son image dans toute manifestation promotionnelle liée au prix ou à la manifestation littéraire.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Prix Guillaume de Lorris 2026

.....
Merci de remplir cette fiche en lettres capitales

NOM :

PRENOM :

PSEUDONYME :

ADRESSE :

TELEPHONE :

COURRIEL :

TITRE DU MANUSCRIT :

GENRE LITTERAIRE :

NOMBRE DE MOTS ET DE PAGES :

S'AGIT-IL DE VOTRE PREMIER ROMAN ?

SI NON, AVEZ-VOUS DEJA ETE PUBLIE ?

SI OUI PRECISEZ SI C'ETAIT A COMPTE D'AUTEUR, A COMPTE D'EDITEUR OU EN AUTO-EDITION.

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU CE PRIX ?

La participation au prix Guillaume de Lorris implique l'acceptation du règlement ci-joint.